

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Inauguration Service commun de restauration mutualisé au lycée Victor-Hugo et internat pour le lycée Tristan-Bernard

Besançon (25)

Mardi 18 février 2025

DOSSIER DE PRESSE

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Communiqué de presse

Inauguration du service commun de restauration au lycée Victor-Hugo et de l'internat pour le lycée Tristan-Bernard



Mardi 18 février 2025, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Jean Broyer, proviseur du lycée Victor-Hugo, et François Feuvrier, proviseur du lycée Tristan-Bernard, inaugurent le nouveau bâtiment au lycée Victor-Hugo accueillant un service de restauration commun et l'internat pour le lycée Tristan-Bernard.

D'une surface de plus de 3 000 m², ce nouveau bâtiment a permis la création d'un service de restauration commun aux lycées Victor-Hugo et Tristan-Bernard, ainsi qu'un internat pour les élèves du lycée Tristan-Bernard. L'opération intègre également les aménagements des abords du bâtiment, et les modifications de voiries et cheminements nécessaires.

Le coût de cette opération, financée par la Région, s'élève à 13,7 M€.

Ce nouveau service de restauration permet d'offrir une meilleure qualité de service aux élèves et au personnel. Il est dimensionné pour servir 1 400 repas à midi et pour produire 1 890 repas par jour.

L'internat, quant à lui, a une capacité de 94 lits. Il a pour vocation l'hébergement des lycéens de Tristan-Bernard.

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de m².

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux dont ceux des transitions écologique et numérique.

Ses interventions, intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, portent sur 3 domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

En 2024, la Région a mobilisé plus de 344 M€ au service de sa politique éducation.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Présentation générale du projet

Le service commun de restauration

La capacité d'accueil du service de restauration commun a été prévue d'après les besoins en production de repas des deux établissements :

Etablissements	Commensaux	Midi	Soir (internes)	Total/jour
V. Hugo	90	1050	400	1540
T. Bernard	40	220	90	350
Total	130	1270	490	1890

- ➔ Le service de restauration est donc dimensionné pour un maximum de 1 400 repas à servir le midi et une production de 1 890 repas par jour.
- ➔ Pour une surface de plus de 1 880 m²

La réhabilitation des locaux existants a été écartée à la fois parce qu'un tel chantier est très difficile à réaliser avec une demi-pension en fonctionnement, et parce que les surfaces disponibles étaient insuffisantes.

Les locaux sont composés :

- de cuisines respectant les normes appropriées et prenant en compte les retours d'expérience sur les dernières demi-pensions livrées par la Région,
- de 2 lignes de distribution de type « scramble en ligne », afin de permettre notamment une bonne rapidité de passage aux élèves tout en leur laissant des possibilités de choix (salad'bar...),
- de 2 restaurants,
- de 2 laveries avec dépose frontale des plateaux, solution qui permet une rapidité de traitement de la vaisselle tout en limitant la pénibilité des tâches pour les agents.

L'internat

D'une capacité de 94 lits, l'internat a été construit afin d'accompagner de façon plus confortable les internes de Tristan-Bernard, et pour compenser l'éloignement du reste du lycée. Ainsi, un foyer et des salles d'études dimensionnées pour faire travailler l'ensemble des internes de manière « encadrée » ont été implantés au rez-de-jardin.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Intervenants et partenaires

Maîtrise d'ouvrage

Programmiste : Région Bourgogne-Franche-Comté - DPGI J. Guigon
Mandataire : Sedia

Maîtrise d'œuvre

Mandataire : Beuret & Ratel, Lons-le-Saunier

Co-traitants :

- CLIC, ingénierie restauration collective - Dôle
- Dominique Coulinge, Economiste - Lons-le-Saunier
- Santini, BE Structure - Vesoul
- Lazzarotto, BE Electricité, SSI, et QEB (Qualité Environnementale du Bâtiment) - Saint-Claude
- Euro Sound Project, BE acoustique – Strasbourg

Autres prestataires

Contrôle technique : Socotec
Coordonnateur SPS : Qualiconsult

ENTREPRISES

Lot 01 – Terrassement VRD	: CONSTRUCTIONS DE GIORGI
Lot 02 – Gros oeuvre	: CONSTRUCTIONS DE GIORGI
Lot 03 – Etanchéité par bitume élastomère	: SMAC
Lot 04 – Charpente bois – Murs à ossature bois	: NOUVEAU ET MYOTTE
Couverture et bardage bac acier	
Lot 05 – Bardage extérieur isolé	: BOVE
Lot 06 – Menuiseries extérieures bois alu – VR – BSO – Portes métalliques diverses	: PAGET
Lot 07 – Menuiseries intérieures bois - Signalétique	: GIRARD JEAN-MARIE MENUISERIE
Lot 08 – Doublage – Cloisons – Plafonds - Peinture	: BONGLET BESANCON
Lot 09 – Chauffage - Ventilation	: EIMI
Lot 10 – Plomberie - Sanitaire	: EIMI
Lot 11 – Electricité – Courants Forts – Courants Faibles	: EIFFAGE ENERGIE
Lot 12 – Panneaux photovoltaïques	: France SOLAR
Lot 13 – Chapes – Carrelages - Faïences	: BFC REVETEMENT
Lot 14 – Revêtements de sols souples	: SA PACK TRAVAUX
Lot 15 – Métallerie	: DUCROT
Lot 16 – Ascenseur	: KONE
Lot 17 – Matériels froids	: INSTALL' NORD
Lot 18 – Matériels de cuisson – Laverie mécanique	: EMANN FRERES
Lot 19 – Matériels INOX – Distribution – Mobile	: EMANN FRERES

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Calendrier

2014

Mise en place du comité de pilotage, préprogrammation et programmation.

2015

Finalisation du programme

Lancement de la consultation pour le recrutement d'un mandataire

2016 Attribution du marché de mandat (juillet) et lancement du concours de maîtrise d'œuvre

2017 Concours de maîtrise d'œuvre (jury le 7 décembre 2017)

2018 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre (CAO en avril 2018), études d'APS (avant-projet sommaire)

2019 Etudes d'APD (avant-projet détaillé)

2021 Mise au point du DCE (dossier de consultation des entreprises), consultation des entreprises, notification des marchés, période de préparation des travaux et démarrage des travaux.

2022-2023 Travaux

2024 Livraison des travaux mars 2024, commission de sécurité avec avis favorable le 30 avril 2024.

Février 2025 Inauguration

BUDGET

Le coût de l'opération est de **13 695 000 € TTC**

Subvention octroyée au lycée pour les équipements mobiliers : 490 000 € HT, avec une démarche de réemploi du mobilier des deux restaurations scolaires existantes (tables, chaises) et de l'internat (bureaux).

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02



CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2024, la Région a mobilisé plus de **344 M€** au service de sa politique éducation.

Ses domaines d'intervention :

- **Investir pour sécuriser l'accueil de tous les usagers, pour la sobriété énergétique et pour répondre aux besoins de formation**

La Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement, 221 sites, 1 431 bâtiments sur plus de 2 300 000 m². Dans la gestion de son parc, la Région doit répondre à trois enjeux prioritaires :

- ◆ L'accueil des usagers en sécurité et dans des installations aux normes (de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité...) en veillant à l'anticipation des risques ;
- ◆ La sobriété énergétique des bâtiments pour atteindre les objectifs de la loi ELAN (c'est-à-dire une consommation inférieure de 30 % à celle de 2012 d'ici 2030), en commençant par tout ce qui contribue à limiter les pertes sur la partie thermique – en passant par une rénovation des installations techniques et l'organisation du suivi de leur exploitation / maintenance –, tout en analysant en parallèle la faisabilité d'une production de chaleur intégrant des énergies renouvelables.
- ◆ L'adaptation des locaux et installations aux enseignements dispensés, aux évolutions pédagogiques et aux effectifs à accueillir. Dimensionner le patrimoine au juste nécessaire permet de garantir la réponse optimale aux enjeux précédents.

L'investissement de la Région dans les lycées se focalise sur deux grandes priorités : la recherche d'économies d'énergie et la pérennité des bâtiments et installations.

Une large part du budget est consacrée à la maintenance courante des bâtiments, en intégrant les opérations de sécurisation et de câblage informatique. **A côté des travaux en cours, de nouvelles opérations sont mises à l'étude dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2030. C'est ainsi que sont privilégiées des rénovations plus globales sur :**

- ◆ Les bâtiments vétustes et particulièrement énergivores,
 - ◆ Les demi-pensions dont les dysfonctionnements ne peuvent plus trouver de réponse dans des réparations ponctuelles et nécessitent un traitement global.
- **Sécuriser l'accès à la restauration et à l'hébergement pour tous les lycéens**

L'accès aux services de restauration et d'hébergement des lycéennes et lycéens est une priorité de la Région, avec 10 millions de repas servis chaque année dans les demi-pensions des lycées.

La Région fait le choix d'augmenter ses aides en matière de tarification sociale dégressive à destination des familles éligibles à la bourse d'Etat ou se situant à la frange d'éligibilité de cette bourse.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

- **Garantir un bon fonctionnement et des équipements dans un contexte de forte inflation**

La dotation pour le fonctionnement des lycées tient compte de l'évolution importante des dépenses énergétiques et est complétée en cas de nécessité sur la base d'un dialogue avec les établissements concernés.

Par ailleurs, la Région poursuit son soutien aux investissements en équipements nécessaires à l'activité pédagogique et au bon fonctionnement des établissements selon les besoins priorités par les lycées.

Les 118 unités de restauration implantées dans les établissements bénéficieront d'un renouvellement raisonné des équipements nécessaires à la production de quelque 10 millions de repas pour les 64 000 internes et demi-pensionnaires, ainsi qu'à la sécurité sanitaire. La charte qualité sera renouvelée pour permettre une vision partagée.

La Région équipe ses agents en matériel professionnels permettant de mener dans de bonnes conditions les missions qui leur sont confiées. Une expérimentation sur un achat groupé de matériels de ménage sera analysée avant un éventuel déploiement.

- **Fournir un accès Internet de qualité et déployer les équipements nécessaires pour appuyer les transformations numériques responsables**

En 2025, la Région continuera de développer une politique soutenue et responsable du numérique éducatif, contribuant au développement des usages et de l'innovation dans ce domaine. Ses actions seront articulées autour de trois orientations principales :

- ◆ Mettre à disposition des établissements un équipement de base efficace et responsable, comprenant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance.
- ◆ Accompagner et soutenir les usages numériques et l'appropriation des outils, en particulier par la communauté enseignante, en collaboration avec les autorités académiques.
- ◆ Contribuer au développement de projets innovants et d'expérimentations pédagogiques favorisant les usages du numérique à l'école.

- **Mettre en œuvre le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) : un contrat régional à forts enjeux pour les apprenants**

Ce contrat, coconstruit avec les partenaires et voté par l'assemblée régionale en décembre 2023, a défini les orientations pour la période 2023-2028, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et de l'orientation. **Un événement annuel a été initié en 2024 permettant de reconnaître et de valoriser les acteurs et les partenariats.** Le travail avec les autorités académiques a été conforté, notamment au titre de la préparation annuelle de la carte des formations professionnelles. Le suivi du CPRDFOP est assuré au sein de l'instance quadripartite qu'est le CREFOP.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

ZOOM SUR

➔ PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE - 105 M€

En 2024, la Région a consacré près de 105 M€ au patrimoine et à la gestion immobilière des établissements.

Le budget consacré aux investissements, principalement dans les lycées, se décline essentiellement sur :

- des opérations du Programme de restructuration et de réhabilitation des lycées (PRRL)
- des chantiers importants qui sont pleinement engagés depuis début 2022 sur l'IFPS et le CREPS
- des besoins conséquents en gros entretien, accrus du fait de l'accent mis sur la sobriété énergétique et les actions spécifiques qui en découlent
- le plan d'accessibilité qui s'engage en phase de chantier sur les fonctions principales de nombreux sites
- l'exécution du PAIR, dont l'action « solarisation », qui s'exécute massivement sur 2024-2025.

➔ FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS - 95 M€

En 2024, La Région a consacré 95 M€ à l'équipement et au fonctionnement des lycées

Ces crédits permettent d'attribuer aux lycées les moyens financiers et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Ils permettent également d'aider les familles par une tarification sociale du service restauration et hébergement.

• Dotations aux établissements

Conformément au cadre réglementaire, la Région a déterminé lors de l'assemblée plénière d'octobre 2024, les dotations à hauteur de 58,2 M€.

Le contexte de forte inflation a impacté fortement les équilibres budgétaires habituels : aussi **la Région a très fortement augmenté ces dernières années les dotations de fonctionnement (+ 52 % entre 2022 et 2025, dont + 26 % de 2024 à 2025)**, afin de permettre aux établissements de faire face à leurs dépenses et notamment à l'évolution des coûts de l'énergie.

• Aides aux familles pour la restauration et l'hébergement dans les lycées

La Région a mis en place une tarification sociale dégressive en lien avec les revenus des familles. A ce titre, elle a complété depuis 2022 le dispositif d'aide aux familles boursières par un second dispositif s'adressant aux familles dont les revenus se situent à la frange d'éligibilité à la bourse d'Etat.

Pour l'année scolaire 2024 2025, elle a augmenté pour ces familles non boursières le plafond d'éligibilité à hauteur de la limite de plafond de l'allocation de rentrée.

Le montant des aides s'étagé ainsi de 160 €/an, pour un boursier à l'échelon 1, jusqu'à 400 €/an pour un interne à l'échelon 6. Pour les élèves non boursiers éligibles, elle est de 130 €/an pour un demi-pensionnaire et de 250 € pour un interne.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

→ **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF – 5.6 M€**

En 2024, la Région a consacré 5,6 M€ au numérique pour les établissements

- **En 2024, de nouvelles versions de l'espace numérique de travail (ENT) Éclat-bfc seront déployées, permettant d'améliorer la couverture fonctionnelle de l'outil et de mieux répondre aux attentes des usagers.** Éclat-bfc compte plus de 256 000 comptes utilisateurs, dont plus de 89 000 élèves, plus de 9 000 enseignants et plus de 158 000 responsables légaux.
- Avec un parc informatique comprenant 40 000 postes, le taux d'équipement informatique moyen par élève est actuellement de 1 PC pour 2 élèves. **Les dotations en matériels informatiques, tels que les ordinateurs, les serveurs et les équipements réseaux, continueront à être harmonisées en fonction du déploiement d'équipements adaptés intégrant une démarche de numérique responsable.**
- La Région s'est très fortement investie pour l'arrivée rapide du très haut débit (THD) dans tous les lycées éligibles à la fibre optique. En 2023, ce sont 37 lycées sur 129 lycées publics éligibles qui ont été raccordés. **Les prévisions de raccordements supplémentaires concernent les établissements dans les zones suivantes : Belfort, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Montceau-les-Mines, Nièvre.**

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,3 millions de m²
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Budget 2024 consacré aux lycées : 344 M€
- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) et 393 agents contractuels
- 9 752 jeunes dans les établissements agricoles (publics ou privés)
- Plus de 10 millions de repas servis par an



CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

RÉREGION
BOURBOURGOGNE
FRANFRANCHE
COMTECOMTE